



REVUE ÉLECTRONIQUE DU CENTRE INTERNATIONAL ET MULTIDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ÉPIQUES
CECH¹ – CORI - UNIVERSIDADE FEDERAL DE SERGIPE–CIMEEP/UFS

NORMES ET PROCÉDURES DE PUBLICATION

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le CIMEEP – Centre International et Multidisciplinaire d'Études Épiques – estrattaché au *Centro de Educação e Ciências Humanas da Universidade Federal de Sergipe/UFS* et vise à regrouper sous la forme d'un centre international de recherche, des spécialistes de différentes nationalités et sphères de la connaissance, ayant pour centre d'intérêt au sens large, l'*epos*, vu comme un ensemble d'expressions matérielles qui sont le fruit d'un processus permanente de transmission du corpus idéologique, imaginaire, historique et mythique inhérent à toute identité socioculturelle; plus spécifiquement, la poésie épique et son ouverture aux formes épiques hybrides et aux différents langages porteurs d'*epos*.

C'est en considérant l'ampleur des débats que permet le Centre, la nécessité d'un dialogue entre membres issus de différents pays et institutions d'enseignement supérieur, et son aspiration à partager une réflexion avec un plus large public s'intéressant aux études épiques, mais privé de publications tournées vers les questions liées à ce genre littéraire que *REVISTA ÉPICAS* a vu le jour: publication périodique scientifique qui publiera articles, critiques et comptes rendus de recherche ayant pour objet théorique ou d'analyse l'épopée et autres formes épiques, textes hybrides, manifestations culturelles en général, dont l'*epos* constitue le cœur des expressions diverses et variées.

Biannuelle, *REVISTA ÉPICAS* s'organisera selon les rubriques suivantes: DOSSIER, TRIBUNE LIBRE, RECENSIONSET COMPTES RENDUS DE RECHERCHE et, pour chaque livraison, s'appuiera sur deux ou trois membres du CIMEEP, chargés de la réception des textes proposés; de leur envoi aux membres du Conseil Éditorial, pour connaissance et avis; de la communication aux auteurs des textes proposés du courrier de «bon pour accord»; et enfin, de leur transmission finale au Conseil Exécutif en vue de l'édition du numéro en question. Le thème de chaque dossier sera arrêté par les organisateurs de chaque numéro en collaboration avec le Conseil Exécutif.

En outre, compte tenu, des différentes origines des membres du CIMEEP, et de la portée d'un centre de recherche international, *REVISTA ÉPICAS* publiera des textes dans les langues suivantes : portugais, espagnol, français, anglais ou allemand.

Les appels à contributions pour les deux numéros annuels, en vue de leur publication *en ligne* en février et novembre, seront, chaque année, accessibles sur le site www.revistaepicas.com, dans la première semaine de janvier.

¹ Centre d'Éducation et de Sciences Humaines de l'Université Fédérale de l'Etat de Sergipe.

1.1 Modalités

1. Article scientifique pour le dossier thématique: étude scientifique inédite sur une thématique liée à celle du dossier du numéro de *REVISTA ÉPICAS* pour lequel elle est proposée (de 10 à 25 feuillets).

2. Article scientifique pour la tribune libre: étude scientifique inédite sur un thème en rapport avec les débats du CIMEEP, au sens large (de 10 à 25 feuillets).

3. Recension: description et présentation d'un ouvrage ou d'une partie d'une œuvre littéraire, théorique ou critique autour de *l'épos*, suivie d'une critique par l'auteur de cette recension (de 5 à 8 feuillets).

4. Compte rendu de recherche: description de la recherche, comportant des informations sur le thème choisi, le *corpus*, les ressources bibliographiques et résultats partiels (**modalité destinée aux membres temporaires du CIMEEP dont la recherche est en cours. Ce rapport doit être soumis par le(la) directeur(ice) de recherche**) (de 5 à 10 feuillets). Une fois la recherche terminée, tout membre temporaire pourra, comme n'importe quel auteur, soumettre à l'appréciation du Conseil Éditorial un article scientifique, pour publication dans la rubrique Dossier ou tribune libre.

1.2 Soumission des travaux

Le manuscrit original, toutes catégories confondues, devra, pour être proposé, se conformer aux instructions stipulées dans le fichier accessible sur www.revistaepicas.com, et suivre les normes et procédures figurant au point 2 du présent guide.

Les travaux soumis, toutes catégories confondues, sont évalués par des lecteurs liés aux différentes sphères thématiques du CIMEEP, ceux-ci faisant partie intégrante du Conseil Éditorial de *REVISTA ÉPICAS*.

Dans certains cas, des lecteurs *ad hoc*, n'appartenant pas au Conseil, pourront être invités à donner leur avis sur les documents proposés. Les responsables de l'organisation de chaque numéro (deux au minimum, trois au maximum, membres du CIMEEP) et le Conseil Exécutif auront toute liberté de décider de la publication – ou pas – de ces travaux. Le délai d'envoi du courrier de bon pour accord ou de rejet du texte, sera d'au minimum 30 jours, au maximum 60, à compter de la date de l'accusé de réception du document. On recommandera donc à chaque auteur, lors de l'envoi de son texte, de vérifier la confirmation de l'arrivée effective de son courrier électronique, par le biais de l'accusé de réception.

Tous les travaux acceptés seront publiés dans leur intégralité, dans une seule et unique version électronique, en format PDF, et seront libres d'accès à l'adresse www.revistaepicas.com. Sur le site de *REVISTA ÉPICAS*, sera proposé un modèle de présentation des articles, recensions ou comptes rendus de recherche, afin de faciliter l'harmonisation du texte avec les normes de la revue.

L'auteur, en soumettant un manuscrit dans n'importe laquelle des catégories prévues, s'engage, par là-même, vis-à-vis de *REVISTA ÉPICAS*: comme auteur de la conception, du cheminement, de la réflexion, de la conceptualisation et de l'analyse opérées au tour de la recherche qui ont nourri son travail; il s'engage à faire un usage approprié de la pensée et des concepts d'autres auteurs, cités de façon directe ou indirecte dans le corps de son étude; il s'engage sur la fidélité aux sources des textes cités; sur les informations concernant le financement de sa recherche ou de ses liens avec des personnes ou firmes pouvant avoir un intérêt direct dans les éléments présentés dans son article; sur la teneur de la réflexion qu'il propose, y compris toute insertion pouvant porter atteinte au droit d'auteur et aux droits de l'homme; il s'engage enfin sur le caractère inédit du texte qu'il propose.

L'auteur qui soumet un manuscrit s'engage également à donner son accord et à reconnaître pour lui-même et les autres auteurs répertoriés, que *REVISTA ÉPICAS* en détient désormais les droits, au cas où l'article proposé viendrait à être publié. En cas de publication, la citation du texte, tous supports confondus, devra faire mention de *REVISTA ÉPICAS* comme source de référence, conformément aux normes de citation bibliographique. Il incombe enfin à chaque auteur d'effectuer une révision orthographique de son texte.

Les textes produits par des étudiants de master et doctorat devront indiquer le nom du(de la) directeur(rice) de recherche et l'institution d'enseignement. Leurs textes ne seront admis que dans la rubrique "comptes rendus de recherche", rubrique destinée aux membres temporaires du CIMEEP, ou des textes dont cet étudiant est co-auteur et participe aux *Projetos de Iniciação Científica* et similaires. Dans ce cas, le texte devra être cosigné par le (la) directeur(rice) de recherche.

Seuls seront acceptés les articles scientifiques signés par un ou deux auteurs.

Une fois les articles soumis, aucun changement de nom d'auteur/s ne sera autorisé.

À compter de la réception du bon pour accord, l'auteur devra respecter les délais maximum de rectification (si nécessaire) et de révision finale. Une fois le texte accepté, seules pourront être opérées les modifications suggérées par les lecteurs.

Le fichier de soumission du manuscrit devra être créé sous l'extension ".doc" ou ".rtf" (les autres seront refusées) compatibles avec Microsoft Word® (jusqu'à la version 2007) ou OpenOffice®. Le nom du fichier devra comporter le code suivant :

a) Article scientifique pour le dossier : RE01Dnomeesobrenomedoautor ("01" est un exemple de numéro de la revue auquel le texte est destiné. Par exemple, un article de Christina Ramalho pour le dossier du numéro 1 de *REVISTA ÉPICAS*, sera proposé sous le nom de fichier RE01Dchristinaramalho)

b) Article scientifique pour la tribune libre : RE01SLnomeesobrenomedoautor

c) Recension : RE01RCnomeesobrenomedoautor

d) Compte rendu de recherche : RE01RPnomeesobrenomedoautor

Le résumé dans une seconde langue devra l'être lui aussi dans une des langues officielles de *REVISTA ÉPICAS* (portugais, espagnol, français, anglais ou allemand).

Les contacts en vue d'une assistance se feront par le biais du courrier électronique: ramalhochris@hotmail.com ou de celui des responsables de l'organisation du numéro en question.

2. STRUCTURE DES TRAVAUX

Les textes devront être au format A4 (210 mm x 297 mm), avec des marges de 2,0 cm (toutes). À l'exception du titre, des pieds de page et des citations mises en évidence, le corps du texte, les tableaux et les figures devront suivre le format suivant: police Calibri corps 11; retrait de première ligne de paragraphe de 1,25 cm; interligne de 1,5; double interligne de 1,5 entre la fin d'une partie du texte et le sous-titre de la suivante. La numérotation des pages figurera en pied de page droit, police Calibri corps 9. Les notes de bas de page doivent également être en police Calibri corps 9, interligne simple et texte justifié. Les citations de plus de trois lignes doivent être en Calibri corps 10, interligne simple, retrait de 3 cm à gauche, texte justifié, avec retrait de paragraphe de 1,25 cm, si c'est le cas, et mention, entre parenthèses, de la référence bibliographique respective au format suivant "(NOM DEL'AUTEUR, année, numéro de page)".

Afin d'encourager l'élaboration de travaux académiques de qualité, tout en contrôlant la longueur de la revue électronique, seront acceptés des **articles scientifiques** faisant entre 10 (minimum) et 25 (maximum) feuillets; des **recensions** entre 5 (minimum) et 8 (maximum) feuillets; et des **comptes rendus de recherche** entre 5 (minimum) et 10 feuillets; tableaux et figures compris, si c'est le cas.

2.1 Structure des ARTICLES SCIENTIFIQUES (pour le dossier ou la tribune libre - de 10 à 25 feuillets)

2.1.1 Titre : police Calibri corps 12, majuscules, gras et centré. L'intitulé des œuvres figurant dans le titre devra être en italiques.

2.1.1.1 Titre dans la langue du second résumé : majuscules, Calibri corps 10, romain (non gras), centré.

2.1.2 **Nom(s) del'/desauteur(es)**: à droite, police Calibri corps 11, minuscules, suivi(s), à la ligne suivante, du nom et du sigle de l'institution dont il/s(elle/s) dépend(ent) et, sur une troisième ligne, nom de l'institution qui finance le projet, si c'est le cas. Interligne simple. À côté du nom de l'auteur, indiquer en note de bas de page son plus haut titre, le nom de l'institution et la date de délivrance de celui-ci, une adresse électronique de contact, et toute information que l'auteur souhaiterait porter à la connaissance du public, sur un maximum de 4 lignes.

2.1.3 **Résumé**: dans la même langue que le texte, en 200 mots maximum, interligne simple. Le mot **RESUMÉ** lui-même, en majuscules, gras, police Calibri corps 11, suivi de “:”, précèdera, sur la même ligne, le corps du résumé. Texte justifié.

2.1.3.1 **Résumé dans une autre langue (portugais, espagnol, français, anglais ou allemand)**: 200 mots maximum, selon les mêmes dispositions qu'au point 2.1.3, le mot **RESUMÉ** figurant dans la langue choisie pour cette version. Interligne 1,5 entre les deux résumés.

2.1.4 **Introduction**: dans l'article doit figurer le sous-titre **Introduction** (en gras, ferré à gauche, minuscules, le corps du texte commençant à la ligne); l'introduction présente les objectifs de l'étude, les questions abordées et motive l'intérêt du sujet traité.

2.1.5 **Développement**: fondements théoriques et analyse (critique, de la pensée, du discours tc., en fonction de l'approche de chaque auteur). Ce point peut, si nécessaire, également aborder la méthodologie suivie, et être décliné en deux ou trois sous-points numérotés (par exemple: 1.1) et intitulé en fonction de la nature du travail. Les sous-titres figureront en gras, ferré à gauche, en minuscules, le corps du texte commençant à la ligne.

2.1.6 **Considérations finales/résultats**: une brève conclusion devra être présentée, précédée en sous-titre de la mention “Considérations finales”, en gras, ferré à gauche, en minuscules, le corps du texte commençant à la ligne.

2.1.7 Ni l'introduction, ni les Considérations finales ni les Références bibliographiques ne doivent être numérotées.

2.1.8 **Tableaux et figures**: Les Tableaux comportant un volume important d'informations n'entrant pas dans le format “portrait”, doivent être scindés en deux ou trois. La largeur maximum des tableaux et figures est celle du texte de la page au format “portrait”. Les tableaux devront être configurés avec l'outil “Tableau” du traitement de texte et numérotés en chiffres arabes, surmontés d'un titre et insérés à la suite de leur citation dans le corps du texte. Les tableaux insérés en tant que figures ne seront pas acceptés. Les tableaux doivent figurer sans traits verticaux, donc uniquement avec de simples traits horizontaux, de 1,0 point d'épaisseur. Les figures (graphiques, photographies, schémas, illustrations, etc.) doivent être placées à la suite de leur première mention, aux dimensions et format final de publication et numérotées de façon suivie en chiffres arabes, un titre étant placé en dessous. Leur source devra être mentionnée en note de bas de page, et indiquer, si nécessaire, l'autorisation d'utilisation de l'image.

2.1.9 **Références bibliographiques**: seules doivent figurer à la fin de l'article, sous le titre **Références bibliographiques**, celles citées dans le corps du texte, en gras, ferré à gauche, en minuscules; un simple passage à la ligne ouvrant la liste des ouvrages devant être cités selon les normes ABNT², leur titre figurant en gras. Par exemple :

Livres et autres monographies

A) Entier:

SILVA, Anazildo Vasconcelos da. **Formação épica da literatura brasileira**. Rio de Janeiro: Elo, 1987.

b) chapitre du livre d'un auteur spécifique :

² ABNT – Associação Brasileira de Normas Técnicas (Association Brésilienne de Normes Techniques)

SCARPELLI, Marli Fantini. Releitura poética da história no *Romanceiro da inconfidência*, de Cecília Meireles. In: DUARTE, Constância Lima; DUARTE, Eduardo de Assis & BEZERRA, Kátia da Costa [Orgs.]. **Gênero e representação na literatura brasileira**. Coleção mulher e literatura. v. II. Belo Horizonte: Pós-graduação em Letras Estudos Literários, UFMG, 2002, p.13-25.

Mémoire et thèse:

MOSCA, Lineide Salvador. **Subjetividade no editorial**: uma análise retórico-argumentativa da adjetivação. São Paulo, 1990. 406 f. Tese (Doutorado em Filologia e Língua Portuguesa) –Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo.

Article de périodique:

RAMALHO, Christina. A epopéia de autoria feminina. In: **Revista UNIVERSA**, Brasília: Universidade Católica de Brasília, v. 6, n. 1, p. 83-89, fev 1998.

Texte capturé sur Internet:

CANIELLO. M. O ethos sanjoanense: tradição e mudança em uma cidade pequena. In: **Revista Mana**. Rio de Janeiro, v. 09, abril de 2003. Disponível em: http://www.scielo.br/scielo.php?pid=S0104-93132003000100001&script=sci_arttext. Acesso em 25 jun 2012.

2.1.10 **Notes**: notes de bas de page en police Calibri 9, interligne simple, texte justifié.

2.1.11 **Citations**: de moins de 3 lignes entre guillemets, **en romain (pas d'italiques)**, indiquant entre parenthèses le nom de l'auteur, l'année de publication et le(s) numéro(s) de pages. Les citations de plus de trois lignes, police Calibri corps 10, interligne simple, retrait à gauche de 3 cm, texte justifié, **sans guillemets ni italiques**, retrait de 1,25 cm du paragraphe, si c'est le cas.

2.1.12 Le titre des livres cités dans le corps du texte doit figurer en italiques, de même que les termes, expressions ou citations en langue autre que celle de l'article.

2.2 Structure des RECENSIONS (de 5 à 8 feuillets)

2.2.1 **Titre**: mêmes dispositions qu'au point 2.1.1

2.2.1.1 Titre dans une autre langue : mêmes dispositions qu'au point 2.1.1

2.2.2 **Nom de l'auteur**: mêmes dispositions qu'au point 2.1.2. Cette recension ne peut avoir qu'un seul auteur.

2.2.3 **Références bibliographiques de l'ouvrage objet de la recension** : deux lignes sous le nom de l'auteur de la dite recension, les références complètes de l'ouvrage en question devant être mentionnées, police Calibri 12, texte justifié.

2.2.4 **Corps du texte**: la recension ne doit pas comporter de subdivisions. Le texte doit commencer deux lignes en dessous de la référence bibliographique de l'ouvrage en question, et contenir, dans l'ordre spécifié à suivre: des informations sur l'(les) auteur(e)(s/es) de l'ouvrage étudié ; une présentation de sa structure; une description de son contenu; des considérations critiques du lecteur de l'œuvre en question. L'ouvrage traité pourra avoir un caractère littéraire, théorique ou critique. Les ouvrages théoriques ou critiques pourront relever de n'importe quelle sphère intéressant les débats du CIMEEP.

2.2.5 **Tableaux e tFigures**: la recension, sauf exception dûment motivée dans le corps du message électronique qui accompagne l'envoi du document de travail, ne doit comporter ni tableaux ni figures. En cas contraire, les normes à observer sont celles prévues au point 2.1.8.

2.2.6 **Références bibliographiques**: au cas où des considérations du critique viendraient en écho/en réponse à d'autres ouvrages et auteurs, les références citées doivent figurer à la fin, selon les dispositions prévues au point 2.1.9.

2.2.7 **Notes**: mêmes dispositions qu'au point 2.1.10

2.2.8 **Citations**: mêmes dispositions qu'au point 2.1.11

2.2.9 Les titres des livres cités dans le corps du texte doivent figurer en italiques, à l'instar des termes, expressions ou citations dans une langue autre que celle de l'article.

2.3 Structure des COMPTES RENDUS DE RECHERCHE (de 5 à 10 feuillets)

Les comptes rendus de recherche sont limités aux membres temporaires du CIMEEP, dans la mesure où leur insertion dans *REVISTA ÉPICAS* vise à acter le passage de ces membres par le Centre. Bien qu'envoyé par le(la) directeur(rice) de recherche, ce texte passera également devant le Conseil Éditorial.

Une fois la recherche conclue, chaque membre temporaire pourra à nouveau soumettre un article scientifique pour le Dossier ou la tribune libre, se soumettant à l'avis du Conseil Éditorial comme n'importe quel auteur.

2.3.1 **Titre:** mêmes dispositions qu'au point 2.1.1.

2.3.1.1 **Titre dans la langue du second résumé:** mêmes dispositions qu'au point 2.1.1.

2.3.2 **Nom de l'auteur:** le compte rendu de recherche ne doit avoir qu'un auteur et suivre les mêmes dispositions que celles prévues au point 2.1.2. En outre, le compte rendu de recherche doit obligatoirement indiquer le nom du(des) directeur(rice)/s et co-directeur(rice)/s de recherche (si c'est le cas). Ces informations doivent figurer en note de bas de page associée au nom de l'auteur du compte rendu de recherche.

2.3.3 **Résumé:** mêmes dispositions qu'au point 2.1.3.

2.3.3.1 **Résumé dans une autre langue (portugais, espagnol, français, anglais ou allemand):** mêmes dispositions qu'au point 2.1.3.1.

2.3.4 **Introduction:** le compte rendu de recherche doit comporter le sous-titre "Introduction" (en gras, ferré à gauche, minuscules, le corps du texte commençant en allant simplement à la ligne) et présenter les objectifs de celle-ci, les questions traitées et motiver l'intérêt du sujet traité.

2.3.5 **Développement :**

2.3.6 **Considérations finales/résultats:** une brève conclusion sur l'état d'avancement de la recherche à ce stade et sur ses perspectives à venir, devra être proposée. Les autres procédures suivent les dispositions prévues au point 2.1.6.

2.3.7 L'introduction, la Conclusion et les Références bibliographiques ne doivent pas être numérotées.

2.3.8 **Tableaux et Figures:** mêmes dispositions qu'au point 2.1.8.

2.3.9 **Références bibliographiques :** au cas où des considérations critiques viendraient en réponse à d'autres ouvrages et auteurs, les références citées doivent être recensées à la fin, selon les dispositions prévues au point 2.1.9.

2.3.10 **Notes:** mêmes dispositions qu'au point 2.1.10

2.3.11 **Citations :** mêmes dispositions qu'au point 2.1.11

2.3.12 Les titres d'ouvrages cités dans le corps du texte doivent figurer en italiques, de même que les termes, expressions ou citations dans une langue autre que celle de l'article.

En vous remerciant par avance de votre collaboration.

Conseil Exécutif

Charlotte Krauss (Albert-Ludwigs-Universität Freiburg)

Christina Bielinski Ramalho (UFS)

Márcia Regina Curado Pereira Mariano (UFS)

Saulo Neiva (Université Clérmont-Auvergne)